



**HAL**  
open science

## Rôle des régulations territorialisée infranationale. Le cas du secteur du savoir

Thomas Lamarche, Christian Du Tertre

### ► To cite this version:

Thomas Lamarche, Christian Du Tertre. Rôle des régulations territorialisée infranationale. Le cas du secteur du savoir. CIST2011 - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Nov 2011, Paris, France. pp.237-239. hal-01353350

**HAL Id: hal-01353350**

**<https://hal.science/hal-01353350>**

Submitted on 11 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Rôle des régulations territorialisée infranationale. Le cas du secteur du savoir

## AUTEURS

Thomas LAMARCHE, LADYSS (France)

Christian du TERTRE, LADYSS (France)

## MOTS CLÉS

Régulation Sectorielle et Territoriale, Mésoéconomie, savoir, compromis institutionnalisés.

## INTRODUCTION

En contrepoint de certaines approches privilégiant spécialisation et concurrence, différents auteurs ont travaillé à une approche mésoéconomique, et montré que secteurs et territoires constituent les espaces pertinents sur la base desquels émergent de nouvelles règles, pratiques, et institutions (du Tertre et Laurent, 2008).

Pour reprendre la caractérisation proposée par Chavance (2007), il s'agit de se situer « entre l'histoire longue et la conjoncture immédiate » (p. 83) pour comprendre les institutions et le changement institutionnel à un niveau « mésoéconomique et mésohistorique » (p. 85). Plutôt que de traiter l'ensemble des situations historiques, géographiques et sectorielles au prisme de l'attractivité et de la compétitivité, ces approches mésoéconomiques invitent à saisir les spécificités en comprenant les changements institutionnels qui façonnent les comportements des acteurs.

## 1. DIMENSIONS SECTORIELLE ET TERRITORIALE DE L'ACCUMULATION : LE CADRE D'ANALYSE

Nous discuterons différentes approches qui recentrent la pensée économique vers le territoire. À partir de ces travaux, nous montrerons de quelle façon les vieilles recettes ricardiennes de la spécialisation et de la compétitivité restent encore présentes et façonnent des politiques territoriales empreintes de la logique de l'attractivité, même si celle-ci est renouvelée.

Depuis les années 1970 la redécouverte et la conceptualisation des espaces locaux d'action collective (et non pas seulement d'action publique) se fait jour (Benko, et al., 1992). *Redécouverte*, dans le sens où l'histoire des industries et des secteurs n'est pas exempte d'une forte dimension locale, non seulement géographique mais aussi sociale et institutionnelle, mais *redécouverte* aussi du point de vue de la pensée économique qui a singulièrement oublié le territoire infranational.

La redécouverte du local et des spécificités *situées*, va de pair avec la caractérisation des variétés sectorielles qui apparaissent sous un jour nouveau dans la crise industrielle. On montrera que la pensée économique institutionnaliste renoue ainsi avec la variété des secteurs et des territoires, on trouve des travaux tant à propos de l'agriculture (Bartoli, et al., 1990), que du BTP ou de la pétro-chimie (du Tertre, 1989), ce qui permet d'envisager une « semi-fonctionnalité » des secteurs au sein des régularités macro-économiques (Boyer, 1990, du Tertre 2002, du Tertre et Laurent, 2008). La notion de semi-fonctionnalité permet d'interroger les modalités d'insertion des secteurs dans les régularités macro-économiques, elle permet de comprendre l'imbrication des secteurs et leur contribution aux dynamiques productives et à l'accumulation du capital. En caractérisant la semi-fonctionnalité d'un secteur, on

montre que s'il y a variété des modes de régulation sectorielle, il y a conjointement imbrication des secteurs. Ainsi le secteur du bâtiment et des travaux publics relève de logiques qui lui sont propres (liées à la spécificité du procès de travail), il est structuré conjointement par le rôle productif qu'il joue pour les autres secteurs (produire des routes pour les automobiles).

Cette dynamique des Régulations sectorielles et territoriales « est liée aux conditions à travers lesquelles, historiquement, les entreprises entrent en concurrence et coopèrent conduisant à distinguer des ensembles productifs regroupant des acteurs partageant les mêmes finalités productives, les secteurs. Cependant la reproduction élargie de ce processus est adossée à des dispositifs institutionnels qui structurent et font évoluer cet espace de relations. En d'autres termes, les secteurs sont des construits institutionnels et historiques » (du Tertre et Laurent, p.14). Il s'agit d'intégrer les nouvelles dynamiques d'accumulation qui bouleversent l'ensemble des secteurs (nouvelles interdépendances, volatilité des échelles et des frontières...); en effet les échelles et les périmètres des territoires comme des secteurs ne sont pas des donnés, mais des construits.

L'accumulation sectorielle repose sur les revenus issus de ses activités, sur sa base productive. Mais il convient de considérer aussi, ce qui est souvent ignoré, l'ensemble des revenus liés à l'insertion du secteur dans la dynamique macro ainsi que les revenus déconnectés de la sphère productive (revenus de transferts revenus distribués par les opérateurs de service public). Les régulations sectorielles concernent ainsi leur reproduction élargie. La dimension territoriale de ces régulations concerne « la capacité d'un système social localisé et institutionnel à garantir des processus d'accumulation sur son territoire, à y maintenir des activités économiques, à valoriser et protéger ses ressources naturelles, ses acquis technologiques et garantir la paix sociale. La régulation territoriale résulte ainsi de la nécessité de réguler les conditions à travers lesquelles les secteurs se déploient et les ressources sont affectées » (du Tertre et Laurent, 2008, p. 15).

### **Régulation sectorielle et territoriale : le cas du secteur du savoir.**

La seconde partie propose une caractérisation du secteur du savoir (schéma 1), qui permet de revenir sur la notion de Régulation sectorielle et territoriale (schéma2)

Nous montrerons comment émerge un secteur élargi, dont les frontières sont complexes et floues (qu'il convient ainsi de discuter) et qui regroupe système éducatif, formation professionnelle, recherche et innovation ; ensemble que l'on peut synthétiser en un *secteur du savoir*. Or ce secteur est porté par une logique de concurrence et des institutions qui lui imposent une rupture par l'intermédiaire de règles que la communauté scientifique voit comme étant adverse à la production d'un savoir commun. Le secteur est ainsi dans une situation de tensions et de réajustements majeurs.

Le secteur est en tension car d'une part il produit des ressources (savoir et compétence sont des investissements immatériels pour les entreprises et les territoires) et d'autre part il s'adresse à la population, aux familles pour fournir des savoirs, des compétences des qualifications.

Le secteur du savoir a une dimension territorialisée, la production, en tant qu'activité de service, est en effet une coproduction avec les bénéficiaires, elle est au cœur d'un nouveau modèle de développement.

La contribution vise à caractériser le secteur du savoir, et par là même à remettre en discussion les formes de la régulation sectorielle, et la façon dont elle constitue de clé pour comprendre l'articulation micro macro.

## REFERENCES

- Bartoli, P. et Boulet, D., (1990), "Conditions d'une approche en termes de régulation sectorielle : le cas de la sphère viticole", *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n° 17, pp. 7-38.
- Boyer, R., (1990), "Les problématiques de la régulation face aux spécificités sectorielles", *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n° 17, pp. 39-76.
- Chavance, B., (2007), *L'économie Institutionnelle*, La découverte.
- du Tertre, C., (1989), *Technologie, flexibilité, emploi. Une approche sectorielle du post-taylorisme*, L'Harmattan, Paris.
- du Tertre, C. (2002), « La dimension sectorielle de la régulation », in Boyer, R. et Saillart, R. *La théorie de la régulation. L'état des savoirs*, La découverte.
- du Tertre, C. et Laurent, C. (Ed.), (2008), *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, L'harmattan, Paris.
- Lamarche, T., (2011), "Secteur du savoir et territoire du plateau de Saclay", in Carré, D., et al., *Dynamique des territoires et performances des firmes*, Édition Le Manuscrit, Paris.

## AUTEURS

Thomas **Lamarche**

UMR Ladyss

Université Paris Diderot - Paris 7

thomas.lamarche@univ-paris-diderot.fr

Christian **du Tertre**

UMR Ladyss

Université Paris Diderot - Paris 7

chdutertre@aol.com